



## Communiqué de presse

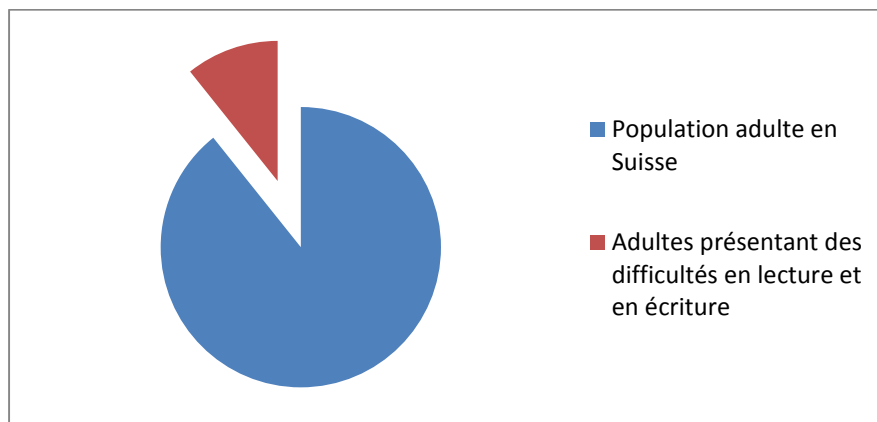
Berne, 8 septembre 2016

Journée mondiale de l'alphabétisation 2016

### Compétences de base : le parlement appelé à agir !

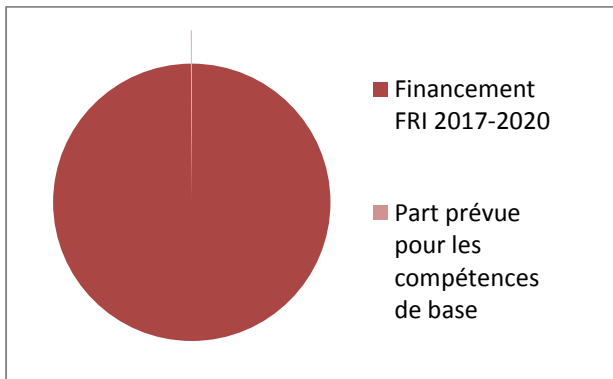
La nouvelle Loi sur la formation continue entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle pourrait offrir à la Suisse l'opportunité de promouvoir de manière décisive l'accès de chaque adulte aux compétences de base, à condition cependant d'un investissement financier plus important de la part de la Confédération pour ce domaine. La Fédération suisse Lire et Ecrire demande au Parlement de se prononcer clairement pour l'accès aux compétences de base lors de la session parlementaire de cet automne et de s'engager en faveur des adultes maîtrisant insuffisamment ces compétences-clé.

La journée mondiale de l'alphabétisation de l'UNESCO a lieu chaque année le 8 septembre. Un cinquième de la population mondiale ne maîtrise pas, ou pas suffisamment, la lecture et l'écriture. La Suisse est également concernée par ce problème. **Bien que scolarisés, pas moins de 800 000 adultes sont dans l'impossibilité de comprendre un texte simple traitant du quotidien.** Des problèmes d'intégration culturelle, politique et sociale sont étroitement liés à cette problématique.



Début 2017, la nouvelle loi sur la formation continue entrera en vigueur. C'est l'occasion, pour la Suisse, de promouvoir de manière décisive la formation de base des adultes. **La Fédération suisse Lire et Ecrire demande un accès illimité pour chaque adulte à ces compétences fondamentales. Cela implique notamment de moyens financiers supplémentaires.**

Durant la session parlementaire de cet automne, le parlement continuera à traiter le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) pour les années 2017-2020. Pour le domaine des compétences de base seulement 25.7 millions de francs sont prévus. **Cela représente un peu moins de 0.1% de l'enveloppe globale qui s'élève à 26 milliards de francs.** En dépit de ce fait, seulement une partie de la Commission pour la science, l'éducation et la culture du Conseil des Etats souhaite augmenter ce montant. Des augmentations de 395 millions sont, par contre, prévues dans les domaines de l'EPF, des hautes écoles et de la formation professionnelle. La Fédération suisse Lire et Ecrire soutient tous les investissements dans le domaine de la formation mais souhaite vivement qu'ils profitent particulièrement aux parties de la population présentant les plus faibles compétences. Les personnes concernées ont particulièrement besoin de ce soutien.



La Fédération suisse Lire et Ecrire demande au parlement de donner un signal clair en augmentant à 33.7 millions de francs les moyens financiers à consacrer aux compétences de base, comme cela est proposé par une partie de la Commission.

Sans ces moyens supplémentaires, les objectifs de la nouvelle loi ne pourront pas être atteints et l'égalité des chances face à la formation continuera à diminuer. Si l'on considère le nombre très important de personnes concernées, ainsi que les coûts induits par la problématique de l'illettrisme qui s'élèvent, sur le plan économique et social, à plus d'un milliard de francs par an, il est grand temps d'agir. La Fédération Suisse Lire et Ecrire invite le parlement à se prononcer clairement pour le droit aux compétences de base et à manifester un engagement explicite pour les adultes présentant des faiblesses dans ces compétences fondamentales.

### Au niveau local

Dans le cadre de la Journée internationale de l'alphabétisation, les membres de la Fédération suisse Lire et Ecrire organisent des manifestations dans différentes localités pour attirer l'attention sur l'importance des compétences de base. Pour plus d'informations sur ces événements, veuillez-vous adresser aux personnes indiquées ci-dessous.

#### Fédération suisse Lire et Ecrire

Comme organisation faîtière nationale, elle est active dans le domaine de l'illettrisme et des compétences de base. Elle regroupe les associations des régions linguistiques de Suisse. Celles-ci organisent depuis plus de 25 ans, au niveau local, des activités de formation et de sensibilisation. La Fédération s'engage dans les domaines de la sensibilisation, du lobby politique et assure un travail de réseau au niveau national. Plus d'informations sur [www.lire-ecrire-suisse.ch](http://www.lire-ecrire-suisse.ch)

#### Renseignements

Chantal Galladé, Conseillère nationale, Présidente de la Fédération suisse Lire et Ecrire, 079 238 93 56

Mathias Reynard, Conseiller national, 079 328 67 40

#### Pour les événements organisés en Suisse romande

Association Lire et Ecrire, 026 675 29 23